

Ontario, plusieurs types ont contribué à la tendance à la hausse, notamment les coopératives d'électricité dans les régions rurales, les coopératives de gaz et les coopératives de nettoyage des graines de semence dans la première, et les coopératives d'assurance-maladie, de transport et d'habitation dans la deuxième. L'actif des coopératives de services s'établissait à \$134 millions en fin d'année, soit une progression de 18%. Le nombre des coopératives et le nombre des membres ont augmenté considérablement pour atteindre 711 et 306,000 respectivement.

Les coopératives de pêche dans toutes les provinces ont connu une deuxième année d'activité croissante, le volume d'affaires ayant atteint \$46 millions. Il s'agit là d'une augmentation de \$6.5 millions (16%), attribuable en majeure partie à la hausse des prix provoquée par la pénurie mondiale de poisson et de substituts du poisson. L'actif s'est accru de 30% durant la période observée pour se chiffrer à \$27 millions. Le nombre des coopératives est passé de trois à 72 et le nombre des membres s'est élevé à 7,000.

Le chiffre d'affaires des coopératives de gros a atteint le milliard (\$1,043 millions) pour la première fois en 1973, réalisant ainsi une augmentation de 25%. Les ventes de fournitures ont augmenté de 31%, tandis que les ventes de produits ont affiché une augmentation plus modérée de 12%. Les ventes d'aliments pour animaux ont accusé un gain de 62%, résultat de l'effort des coopératives de gros pour satisfaire la demande accélérée des emboucheurs, gênés par des récoltes de grain inférieures à la normale dans leurs régions. Les ventes d'engrais ont également augmenté de façon exceptionnelle, la demande de quincaillerie, de machines et de matériaux de construction étant demeurée très élevée. Les ventes d'aliments, de vêtements, de pétrole et d'articles divers ont également progressé, suivant ainsi l'accroissement de la prospérité commerciale. La part du marché des fruits et légumes absorbée par les coopératives de gros a diminué, mais les ventes de tous leurs autres produits agricoles ont augmenté durant l'année, notamment le bétail, la volaille, le grain, les produits laitiers et le poisson. L'actif des coopératives de gros s'est accru de 17% durant la période observée, pour s'établir à \$299 millions.

18.1.6 Contrôle et vente des boissons alcooliques

La vente au détail des boissons alcooliques au Canada est contrôlée par des régies provinciales et territoriales, qui pour la plupart vendent directement aux consommateurs ou aux titulaires de permis de revente. Toutefois, dans certaines provinces, la bière et le vin sont vendus directement par les brasseries et les entreprises vinicoles aux consommateurs ou aux titulaires de permis de revente. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1973, les régies provinciales exploitaient 1,361 magasins de détail et comptaient 310 points de distribution dans les centres moins peuplés.

Le tableau 18.26 donne la valeur et le volume des ventes de boissons alcooliques pour les années terminées le 31 mars 1972 et 1973. Il y a lieu de noter que la valeur ne représente pas toujours le prix final de vente au détail au niveau du consommateur parce que, lorsque le produit est vendu aux titulaires de permis, seul le prix de vente à ces derniers est connu. Le volume des ventes est un meilleur indicateur des tendances de la consommation, bien que, en tant que mesure de la consommation personnelle des Canadiens, il est sujet aux mêmes restrictions que la valeur des ventes et, de plus, il comprend les ventes aux non-résidents.

Les recettes des administrations publiques provenant spécifiquement des boissons alcooliques ainsi que les ventes, selon la valeur et la quantité pour chaque province, figurent au tableau 18.27. La publication de Statistique Canada *Le contrôle et la vente des boissons alcooliques au Canada* (no 63-202 au catalogue) contient de plus amples renseignements de même que des chiffres sur le volume de la production et les opérations d'entreposage, la valeur et le volume des importations et des exportations et l'actif et le passif des régies provinciales des alcools.

18.2 Commerce international

Les données sur le commerce extérieur sont élaborées à partir des renseignements contenus dans les documents envoyés à Statistique Canada par les postes douaniers, auxquels s'ajoutent des données sur l'énergie obtenues d'autres sources. Les chiffres reflètent le mouvement des marchandises qui traversent les frontières nationales et douanières du Canada, mais ne représentent pas toujours les transactions financières donnant lieu à un changement d'appartenance de ces marchandises.

Champ d'observation. L'ensemble des exportations canadiennes représente la somme des exportations et des réexportations. Les exportations comprennent les expéditions à l'étranger